comté de Grenville ainsi que la partie est du comté de Leeds, et traverse sur une grande largeur le comté de Carleton et l'est du comté de Lanark jusqu'à la rivière Ottawa. Elle présente

aussi quelques parties détachées vers l'ouest.

La roche v varie un peu de nature. Elle est ordinairement formée d'un calcaire magnésien semi-cristallin d'un gris foncé. On v trouve fréquemment des géodes de calcite, de quartz et d'autres minéraux, ainsi que des stries irrégulières et des taches de pétrosilex noir. A certains endroits, l'étage supérieur de la formation est une argillite calcaire ayant une odeur de bitume. A la base se trouvent de 20 à 30 pieds de lits de transition, par lesquels la formation passe graduellement au Potsdam subjacent. A certains endroits, elle enveloppe le Potsdam et

repose directement sur le Précambrien.

D'après les mesurages de surface, l'épaisseur de la formation semble varier de 350 à 400 pieds. La Compagnie du Gaz de Montréal a toutefois observé une épaisseur toute différente, en forant un puits, à Hochelaga. On v a constaté que les spécimens pris à des profondeurs variant de 2,200 à 2,375 pieds appartenaient à la formation Beekmantown (calcifère), et, à la profondeur de 2,550 pieds, on n'avait pas atteint le Potsdam. En allouant 600 pieds et 785 pieds respectivement pour l'épaisseur maxima du Trenton et du Chazy, le Beekmantown (calcifère) aurait une épaisseur de plus de 1,000 pieds. Cette disparité pourrait avoir été causée par des failles qui auraient obscurci la position relative des couches dans la région, où les formations ont pu croître en épaisseur en raison de la distance de l'ancienne rive précambrienne. L'épaisseur de l'Utica dans le port de Montréal porte à accepter comme probable la présence d'une faille à l'est de l'île, entre les formations Trenton et Utica. Cette hypothèse est confirmée par les résultats d'un forage pratiqué à Laprairie, où l'on a traversé 1,000 pieds de schiste argileux sans rencontrer de calcaire.1

## CHAZY.

A cause de l'épaisseur du dépôt meuble qui la recouvre, les limites de cette formation ne peuvent être exactement définies.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Adams et LeRoy, Comm. géol., Can., Vol. XIV, partie O.